

ATELIER :

TUTEUR du SERVICE CIVIQUE dans l'ÉDUCATION NATIONALE

20 000
Volontaires
par an

L'Éducation nationale soutient l'engagement citoyen des jeunes par l'accueil de volontaires en Service Civique dans les établissements scolaires.

Chaque volontaire doit être accompagné, sans lien de subordination, par un tuteur formé.



L'Agence du Service Civique
& le ministère de l'Éducation nationale
ont souhaité construire une solution spécifique :



création d'un atelier dédié aux tuteurs
des établissements scolaires



Durée :
3h30



Maîtriser le cadre réglementaire du Service Civique.



Comprendre la fonction de tuteur et identifier ses missions.



Se projeter dans son rôle via des cas pratiques.



Le référent Service Civique de l'académie est chargé d'organiser une offre de formation adaptée aux besoins des tuteurs de son territoire.



Très simple, il suffit de contacter la D-R-D-JSCS.
Toutes les infos au dos de ce document !

Formations assurées par :

AFEV



la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Unis Cité

Comment l'organiser ?

En tant que référent Service Civique, vous avez la responsabilité de vous assurer de la formation de l'ensemble des tuteurs de volontaires en Service Civique de l'académie. Pour ce faire, il vous suffit de prendre l'attache de la Direction – Régionale et Départementale – de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (D-R-D-JSCS) de votre territoire qui vous présentera les contenus de formation et les modalités pratiques, en lien avec les organismes de formation retenus par l'Agence du Service Civique : Unis-Cité, la Ligue de l'Enseignement et l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV).



3 ETAPES

1. Contacter la D-R-D-JSCS pour organiser un programme de formation.
2. Informer les tuteurs, leur proposer une date de formation, et les encourager à s'y inscrire.
3. Réserver des locaux pour accueillir les participants et les formateurs.



BONNE PRATIQUE

Vous êtes vivement invités à convenir d'un programme de formation annuel.



CONTACT REGIONAL

MARTINIQUE

Laurie TANASI et Cécile RENOTTE-URRUTY , référentes Service Civique

✉ laurie.tanasi@drjscs.gouv.fr // cecile.renotte-urruty@drjscs.gouv.fr



05 96 66 35 29

Numéro d'agrément de l'Education nationale au titre du Service Civique : **NA-000-18-00220-00**



ET ENSUITE ?

Ce module conçu expressément pour les tuteurs de volontaires de l'Education nationale s'inscrit dans un parcours d'accompagnement global comprenant d'autres modules thématiques. Il vous est possible de compléter l'offre de formation des tuteurs de votre académie en organisant certains de ces modules thématiques (cf. ci-dessous). Il est également possible d'orienter les tuteurs vers des sessions programmées localement par la Direction – Régionale et Départementale – de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale ou la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, auxquelles prennent part des associations locales et des structures publiques. Les inscriptions se font librement sur le site <http://www.tuteur-service-civique.fr>.

Atelier « Mobiliser / recruter des volontaires »

Atelier « Accompagnement au quotidien du volontaire pendant la mission »

Atelier « Accompagnement à la réflexion sur le projet d'avenir et à la réalisation du bilan de fin de mission »

Formations assurées par :

